

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 janvier 2009
(convocation du 6 janvier 2009)

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOIX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent à cpter de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à cpter de 11 h 50
Mme FAYET Véronique à Mme LIRE Marie-Françoise à cpter de 12 h 20
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 13 h 00
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 40
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 12 h 40
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude à cpter de 12 h 50
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10 h 00 puis à M. TRIJOULET Thierry à cpter de 12 h 40
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12 h 15
Mme LACUEY Conchita à Mme Cartron Françoise à cpter de 12 h 25
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à cpter de 12 h 30
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 12 h 25 puis à Mme FAORO Michèle à cpter de 12 h 25
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 12 h 50 puis à

M. BONNIN Jean-Jacques à cpter 12 h 50
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 20
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean -Jacques à cpter de 12 h 15
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick jusqu'à 12 h 50 puis à M. RAYNAL Franck à cpter de 12 h 50
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 9 h 50
Mme LAURENT Wanda à M. DUPOUY Alain à cpter de 12 h 00
M. MANGON Jacques à Mme BONNEFOY Christine à cpter de 12 h 50
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 12 h 15 puis à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 15
M. PALAU Jean-Charles à Mme PARCELIER Muriel à cpter de 11 h 00
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à cpter de 12 h 15
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 10 h 20
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. ROBERT Fabien
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 11 h 50

EXCUSE : M. DELAUX Stéphan

LA SEANCE EST OUVERTE

Participation au programme "Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines" - Modalités de financement d'édition et de colloque - Approbation - Décision - Autorisation

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La communauté urbaine de Bordeaux a rejoint en 2005 la réflexion initiée par l'Etat dans le cadre du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). Ce programme général d'observation des projets et stratégies urbaines regroupe de nombreuses villes, telles que Lille, Lyon, Montpellier, Nantes et Toulouse et Marseille.

I – Finalisation de la réflexion POPSU.

L'objectif de ce programme est la production de connaissances sur la ville en train de se faire, avec 3 axes forts : l'étude des projets urbains de chaque aire métropolitaine, des analyses transversales et des comparaisons européennes.

Cette plateforme est constituée par des équipes de recherche insérées dans les villes, travaillant en collaboration avec les acteurs de la ville.

Par délibération du 25 mars 2005, la CUB a officialisé sa participation à cette démarche innovante, par la signature d'une convention signée avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Europe des Projets Architecturaux et Urbains (EPAU) et l'Ecole d'Architecture et de paysage de Bordeaux.

Cette convention prévoyait un échéancier de restitution et un financement réparti sur trois années, à savoir 90 000€ répartis sur trois exercices.

Le programme est arrivé aujourd'hui dans sa dernière phase avec le rendu du travail de production scientifique. Cette étape a conditionné le versement du solde de la subvention et la fin de la convention initiale.

II – Valorisation des réflexions menées.

Afin de promouvoir au mieux cette production qui a impliqué une vingtaine d'équipes de recherche travaillant sur sept villes, le GIP EPAU propose un programme de valorisation autour d'une collection d'ouvrages, d'un cycle de colloques et d'un site Internet dédié.

□ Edition d'ouvrages.

La valorisation passera tout d'abord, d'ici la fin de l'année 2008, par la publication d'une collection d'ouvrages composée d'un ouvrage synthétisant le travail comparatif entre les villes et de sept ouvrages, un par ville, synthétisant le travail d'observation des projets et stratégies urbaines.

Le financement du travail de synthèse est effectué en totalité par le GIP.

Le financement de l'ouvrage par Ville est quant à lui à répartir de manière égale entre le GIP et le partenaire local, soit la CUB dans le cas de Bordeaux.

Le coût prévisionnel de la réalisation de 600 exemplaires de cet ouvrage est de 20 044 € TTC. Compte tenu de son intérêt, la CUB consent une participation financière à hauteur de 10 022€ TTC.

Cette somme sera imputée sur le Budget fonctionnement 2008 de la DDUP, sur la ligne subvention de fonctionnement PUCA (Chap. 65, Art. 65731, Fonction 8241, CRB D600) qui devra être abondée du montant correspondant.

□ Une série de colloques

Un colloque sera également organisé dans chacune des sept villes participant au programme durant l'année 2009. Chaque colloque durera une journée, afin de présenter la synthèse du travail scientifique de la ville hôte puis le travail comparatif avec d'autres villes à partir d'exemples concrets. Une visite d'opérations sera également proposée aux participants la veille du séminaire.

Le séminaire de Bordeaux devrait se dérouler en mai 2009 et portera sur le thème des « formes urbaines ».

Chaque ville hôte assurera l'organisation et le financement de son colloque, ce qui correspond à la location de la salle, à la restauration des participants, à la rémunération du ou des modérateurs professionnels, les visites en transports collectifs, etc...

Le GIP EPAU apportera son aide à l'organisation de ces colloques à travers une équipe de consultants spécialisés et assumera les tâches suivantes :

- définition du contenu du programme à partir des recherches réalisées, notes de cadrage par thèmes et par intervenant, rédaction du programme, contribution au site Internet du GIP EPAU.
- choix des intervenants, prises de contact, définition avec eux de leurs interventions.
- coordination pour l'organisation avec les différents partenaires.

La CUB apportera une contribution financière de 6 000€ TTC qui sera versée à l'issue du colloque, sur appel de fonds de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux. Elle sera imputée sur la ligne subvention PUCA (Chap. 65, Compte 65731, Fonction 8241, CRB D600).

□ Un Site Internet

Enfin, cette valorisation sera accompagnée d'un nouveau site Internet, à la fois base de données sur la production globale du programme et lieu d'annonce des actions de valorisation. Le GIP EPAU prendra entièrement à sa charge le développement de ce site Internet.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- APPROUVER la participation de la CUB aux actions de valorisation du programme général d'observation des projets et stratégies urbaines dans le cadre du partenariat avec le GIP EPAU selon les dispositions présentées ci-dessus.
- APPROUVER le principe du financement de ces actions, à hauteur de 10 022€ TTC en 2008 pour l'ouvrage et 6 000€ en 2009 pour le séminaire.
- AUTORISER le Président à signer tous les actes s'y rapportant et notamment la convention précisant la condition de versement de ladite subvention au GIP EPAU et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 FÉVRIER 2009

PUBLIÉ LE : 17 FÉVRIER 2009

M. MICHEL LABARDIN